

UPtex

C E N
T E X
B E L

eurasanté
Entreprendre et réussir

ceti
CENTRE
EUROPÉEN
DES TEXTILES
INNOVANTS

Directeur de Publication : Isabelle Zeller - 01 JUILLET 2010 - N° 03

Le textile à l'hôpital

Un maillage interrégional indispensable

Le marché médical représente plus de 15% du volume européen des textiles techniques avec un taux de croissance de l'ordre de 4 % entre 2005-2010. Cette croissance s'appuie essentiellement sur la capacité des entreprises à développer des produits innovants.

Partant de ce constat et du fait que la filière Textile-Santé représente plus de 150 entreprises sur l'interrégion Nord-Pas-de Calais - Wallonie, UP-tex, Eurasanté, Centexbel et le CETI se sont associés dans le cadre du projet DIMETEX pour booster l'innovation au sein de cette filière.

Les actions menées jusqu'à présent dans le cadre de DIMETEX ont pris la forme de 6 ateliers thématiques, qui ont réuni plus de 80 participants des secteurs de la santé et du textile, et ont permis de faire émerger des idées de projets collaboratifs. DIMETEX vise maintenant à concrétiser ces idées en aidant notamment à la recherche de financements, (FUI, OSEO, ERANETS LEAD-ERA et MATERA, ...) et à démultiplier le nombre de projets collaboratifs.

Etienne Vervaecke
Directeur général d'Eurasanté

DIMETEX

Un réseau actif : objectif atteint

Un réseau actif d'environ 80 organismes aujourd'hui est soutenu et alimenté par les partenaires de DIMETEX, ce qui est l'un des objectifs de ce projet.

Des liens d'affaires se sont noués entre industriels et laboratoires de part et d'autre de la frontière, plusieurs projets sont en émergence et des groupes de travail transfrontaliers se mettent en place.

Les nouvelles technologies textiles permettent de travailler sur des thématiques telles que les nouveaux outils de la médecine régénérative, d'autres supports de culture en thérapie cellulaire, le traitement des plaies chroniques, l'intégration dans la lutte contre les infections nosocomiales à l'hôpital.

Lors des six ateliers qui se sont déroulés sur ces thématiques la participation a été remarquable grâce à la qualité des informations partagées. Aujourd'hui les industriels du textile ont une meilleure connaissance de ce que recouvre un dispositif médical et de la réglementation qui lui est attachée.

Une étude sur « les perspectives liées aux technologies textiles en ingénierie cellulaire et tissulaire » est disponible.

<http://www.eurasanté.com/menu-gauche-1/les-publications/2010.html>

Note technologique Focus sur l'électrospinning

L'électrospinning est un procédé nontissé qui permet d'obtenir un voile de nanofibres sous forme de multifilaments déposés sur un support de maintien. Trois composants sont nécessaires : un générateur de tension, un contenant avec une aiguille métallique de faible diamètre et un collecteur relié à une masse. Le polymère est solubilisé dans le contenant ; l'application d'une forte tension électrique (entre 5 et 40 kV) permet d'étirer la solution qui se solidifie et se dépose sur le collecteur formant les nanofibres. Dans la littérature scientifique, on trouve l'utilisation de plus de cinquante polymères différents



Agenda

- 15- 17 septembre 2010
49th DORNBERN
Man-Made Fibers Congress,
Autriche
- 6 octobre 2010
Textile et ingénierie
cellulaire – atelier organisé
par UP-tex et Eurasanté
Lieu : Eurasanté
- 26-27 octobre 2010
Biofit 2010 à Lille
www.eurasanté.com
- 17- 20 novembre 2010
salon Medica (Dusseldorf
Accompagnement visite
(prospection) avec
Eurasanté. Contactez :
crondel@eurasanté.com

conduisant à des nanofibres d'un diamètre compris entre de 3 nm à 1 µm de diamètre.

Sur la photo les nanofibres obtenues par électrospinning sont fonctionnalisées au cours du procédé de fabrication. Elles enduisent un scaffold (support de croissance) tressé afin d'améliorer la croissance des cellules.

L'intérêt médical de l'électrospinning se situe dans : la formation d'un réseau de nanofibres mimant la matrice extra-cellulaire ; l'utilisation de matériaux biorésorbables ; la médecine régénérative (vasculaire, os, etc.).

Entrée en vigueur de la Directive 2007/47/EC

Entrée en vigueur le 21 mars 2010 cette nouvelle Directive européenne a modifié les obligations des fabricants de Dispositifs Médicaux (DM). Parmi les changements majeurs figurent un renforcement de l'évaluation clinique (avant et après la mise sur le marché), qui devient une règle universelle.

Jusqu'à présent, la principale évaluation des DM (hors classe III) portait sur des aspects techniques. Désormais, même si cette obligation demeure, l'évaluation clinique devient obligatoire sans pour autant être synonyme d'essais cliniques. Ceux-ci ne sont obligatoires que pour les dispositifs implantables et ceux de classe III. Pour ces deux catégories de produits, il n'est possible de déroger à cette règle que si un recours à des données cliniques existantes peut être justifié.

Pour tous les autres dispositifs, l'évaluation clinique doit reposer soit sur des investigations cliniques, soit sur une évaluation critique de la littérature scientifique. (Pour pouvoir recourir à cette revue scientifique, il est alors impératif de démontrer l'équivalence du dispositif médical du fabricant avec celui auquel se rapporte la littérature scientifique.) ; soit d'une combinaison des données issues des deux démarches précédentes. Plus d'info <http://www.eurasante.com/fileadmin/web/pdf-publications/Evaluation-clinique-des-Dispositifs-Medicaux.pdf>

Témoignages Devan Chemicals

Localisée à Renaix, Devan est spécialisée dans la mise au point de fonctionnalités pour le textile et présente son dernier brevet.

***mædical™** est un traitement antimicrobien durable qui a été développé pour les textiles qui doivent répondre à des normes de lavages très strictes. **mædical™** a été testé *in vivo* dans des milieux hospitaliers après 50 cycles de lavage industriel. Les résultats ont été validés par l'Institut Pasteur de Lille dans le cadre du programme européen de recherche "FlexiFunBar".*

*La technologie est basée sur la fixation d'une enduction non-migrante et permanente sur les fibres. Les micro-organismes sont attirés vers la surface et une fois en contact avec le traitement **mædical™**, la membrane cellulaire de l'organisme est perforée, comme par une épée. Le mécanisme de perforation désactive le micro-organisme, empêchant sa croissance et sa prolifération. Grâce à son aspect non-migrant, la technologie **mædical™** n'interfère pas avec la flore cutanée »*

De Wallonie

Centraco – Etienne MOURMANT

C'est l'une des 10 entreprises françaises qui confectionne et distribue du linge plat lié à la santé et à l'hôtellerie. En matière de lutte contre les maladies nosocomiales l'entreprise a conscience que les traitements antibactériens résistent mal aux multiples lavages, que l'évolution générale est d'utiliser moins de lessives et de diminuer les températures de lavage. Il est également possible de faire des économies de traitement du linge en concevant des produits textiles performants.

Centraco élabore ainsi des cahiers des charges de produits qu'elle fait réaliser par d'autres. Elle se heurte à plusieurs freins : moins d'argent dans les établissements de santé, évolution technique nécessaire, mais durée de 2 à 3 ans pour réussir à implanter un nouveau concept. L'enjeu est de trouver des fibres économiques, résistantes, répondant à tous les critères de santé et produites dans des conditions de respect de l'environnement.

Du Nord Pas-de-Calais



Union européenne - Fonds Européen de Développement Régional

Interreg efface les frontières
Interreg doet grenzen vervagen



France-Wallonie-Vlaanderen



RÉGION
Nord-Pas de Calais



Wallonie



Coordonnées des opérateurs du programme Dimetex

Marie-Laurence THIERRY
Pôle de compétitivité UP-tex
+33 (0)3 20 99 47 68
mlt@up-tex.fr

Alexandre COILLIOT
Eurasanté
+33 (0)3 28 55 90 60
acoilliot@eurasante.com

Marc GOCHEL
Centexbel
+33 (0)87 32 24 30
marc.gochel@centexbel.be

Thierry LE BLAN
Centre Européen des Textiles Innovants
+33 (0)3 20 99 47 13
thierry.leblan@unionceti.fr